

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

La convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour une opération de construction de logements sur la commune de Saint-Paul-lès-Dax a été signée le 3 avril 2020 par le constructeur et par la Présidente de la Communauté d’Agglomération du Grand Dax, conformément à la délibération n°22-2020 du 18 février 2020.

La convention sera exécutoire à compter de l’affichage de la mention de sa signature au siège du Grand Dax et à la mairie de Saint-Paul-lès-Dax, soit à compter du 9 avril 2020.

Fait à Dax, le 7 avril 2020,  
Pour faire valoir et servir ce que de droit,

La Présidente,



Elisabeth BONJEAN,  
Maire de Dax,  
Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine.